

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02 Septembre 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	14

Vote
A l'unanimité Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en LA BAZOUGE-DU-DESERT
Le : 11/09/2026
Et
Publication ou notification du :
11/09/2026

Date de la convocation : 26/08/2026

Date d'affichage : 26/08/2026

L'an 2026 et le 2 Septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil sous la présidence de GAUTIER Henri-Claude, Maire.

Présents : M. GAUTIER Henri-Claude, Maire, Mmes : AUDGER Agnès, FEUILLET Stéphanie, GALODÉ Sylvie, HEUZÉ Marine, MABILLE Claire, RABASTE Carine, ROYER Angélique, MM : BRAULT Christophe, CATTEAU Jocelyn, FLEURY Paulin, MASSON David, ROUSSEAU Henri

Excusé(e)s avec procuration : M. DUDOUIT Jérémy a donné procuration à M. GAUTIER Henri-Claude

Excusé(e)s : M. ROBERT Stéphane

A été nommé(e) secrétaire : Mme Carine RABASTE

2026-074

Décision modificative n°2 : réajustements budgétaires

Afin d'anticiper les échéances de fin d'année, il convient de réajuster le montant de quelques chapitres. Voici les différents ajustements :

- o Compte 60636 (chapitre 011 – Charges à caractère général) Dépenses : - 88,00€
- o Compte 7391111 (chapitre 014 – Atténuations de produits) Dépenses : + 88,00€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

DE VALIDER ces ajustements budgétaires.

Pour copie conforme :
En mairie, le 02/09/2026

Secrétaire de Séance,
RABASTE Carine

Maire,
GAUTIER Henri-Claude

